

BPJEPS Educateur sportif

mention Activités du Canoë-kayak et disciplines associées
en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 beaufort



Diplôme de niveau IV attestant de la possession des **compétences professionnelles** indispensables à l'exercice du métier d'**éducateur** dans le champ des **activités nautiques** et plus particulièrement du **Canoë kayak**.

Volume horaire de la formation :
663 h en centre de formation,
485 h en alternance.

Allègement possible selon profil, tarif sur devis.



Pendant 10 mois de novembre à septembre

*Financement possible,
contactez nous
pour plus d'infos.*



BPJEPS Educateur sportif

mention Activités du Canoë-kayak et disciplines associées
en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 beaufort



Comment obtient-on le BPJEPS ?

Le diplôme du BPJEPS est obtenu par capitalisation de 4 unités capitalisables. Celles-ci sont définies par les objectifs d'acquisition de compétences suivants :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Concevoir un projet d'animation

Conduire un projet d'animation

Evaluer un projet d'animation

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans les activités du CKDA jusqu'au premier niveau de compétition

Concevoir la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage

Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Evaluer la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « activités du CKDA, en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme, en mer jusqu'à 4B. »

Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou de l'option

Maîtriser et faire appliquer les règlements des disciplines de la mention ou de l'option

Garantir des conditions de pratique en sécurité dans la mention ou dans l'option



Prérogatives :

Le titulaire peut encadrer les activités de canoë kayak et les disciplines associées pour tout public en eau calme et en rivière jusqu'en classe III incluse, en mer dans la limite de la navigation en 6^{ème} catégorie sur des parcours connus et reconnus, au maximum par vent de force 4 sur le site d'évolution. Il conduit des séances d'initiation en kayak de vagues.

Modalités de sélections :

Deux périodes de Tests d'exigences préalables :

- En juin (dossier à déposer avant 30 mai),
- En septembre (dossier à déposer avant le 1er septembre).

Pour connaître les dates exactes, contactez Lionel RADUREAU (voir plus bas).

Dossier de candidature :

- à télécharger sur notre site www.cnam-millau.fr ;
- à demander à contact@cnam-millau.fr ou par téléphone au 05 65 60 77 84.

Contact renseignements :

Lionel RADUREAU : 06 86 08 92 95 – lionel.radureau@cnam-millau.fr.



le cnam

Millau
Enseignement Supérieur

MES - CNAM - Pôle Enseignement Supérieur - Esplanade François Mitterrand - BP 10140 - 12101 MILLAU cedex

05 65 60 77 84 - contact@cnam-millau.fr - www.cnam-millau.fr